

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE 21 NOVEMBRE 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor, Jack Edery, Michael Goldwax et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

ABSENTS : Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum et Monsieur le Conseiller Leon Elfassy.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-926

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2011-927

APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Sur proposition dûment présentée par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, il est UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 100,000 \$ du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 02-995-00-800 – Projets d'infrastructures.

Adoptée

2011-928

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 791 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 RÈGLEMENTANT LES OPÉRATIONS CADASTRALE À LA VILLE DE HAMPSTEAD, LE RÈGLEMENT NUMÉRO 730 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 759 CONCERNANT LA DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

ATTENDU QU'avis de motion du projet de règlement n° 791 a été donné lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 791 modifiera le règlement de zonage no. 727 afin de modifier certaines définitions dans la section terminologie, le règlement de lotissement no. 728 afin de modifier certaines définitions et de fournir une section *Contribution pour fins de parcs*, le règlement no. 730 afin de modifier les normes de validité des permis et le règlement no. 759 afin de redéfinir certaines définitions et de modifier la portée du règlement concernant la démolition des bâtiments.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

QUE, conformément à l'article 125 (2) de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead délègue à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation à venir.

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Abe Gonschor et UNANIMENT RÉSOLU :

- D'adopter le projet de règlement n° 791 intitulé : «règlement modifiant le règlement de zonage numéro 727 de la Ville de Hampstead, le règlement de lotissement numéro 728 règlementant les opérations cadastrale à la Ville de Hampstead, le règlement numéro 730 concernant les permis et certificats et le règlement numéro 759 concernant la démolition de bâtiments.»

Adoptée

2011-929

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE – EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1,527,000 \$

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead se propose d'emprunter par billets un montant total de 1,527, 000 \$ en vertu du règlement n° 749;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QU'un emprunt par billets au montant de 1 527 000\$ prévu au règlement d'emprunt numéro 749 soit réalisé;
- QUE les billets seront signés par le Maire et le Trésorier;
- QUE les billets seront datés du 29 novembre 2011;
- QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement; et
- QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2012	74,000\$
2013	77,000\$
2014	80,000\$
2015	84,000\$
2016	88,000\$ (à payer 2016)
2016	1, 124,000\$ (à renouveler)

- QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans (à compter du 29 novembre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 749 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-930

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière